

Zeitschrift: Bulletin Electrosuisse
Herausgeber: Electrosuisse, Verband für Elektro-, Energie- und Informationstechnik
Band: 101 (2010)
Heft: 11

Artikel: Lausanne, Cité de l'énergie
Autor: Ohana, Georges / Geinoz, Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-856151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lausanne, Cité de l'énergie

Relever le défi de la société à 2000 watts

Cité de l'énergie depuis 1996, Lausanne a reçu en 2004 et 2009 le European Energy Award GOLD. Avec Zurich et Schaffhouse, c'est la ville la plus verte de Suisse. Mais, au fait, qu'apportent concrètement ces distinctions à la capitale olympique ? Réponses avec Georges Ohana, délégué à l'énergie de la ville.

Bulletin SEV/AES: En s'engageant à devenir Cité de l'énergie (CE) dès les années 90, quel objectif Lausanne espérerait-elle atteindre ?

Georges Ohana: Pour comprendre le lancement de cette démarche, il faut se rappeler le oui massif du peuple suisse en 1990 à l'article constitutionnel sur l'énergie. Les citoyens et les élus commençaient alors à prendre conscience de l'impasse dans laquelle menait un développement économique basé essentiellement sur les énergies fossiles. Mais, pour résumer, on peut dire qu'une ville labellisée s'efforce d'intégrer la notion de développement durable dans l'ensemble de son fonctionnement et de son développement. C'est pourquoi aujourd'hui, nos habitants bénéficient d'une meilleure qualité de vie, notamment en matière de développement territorial et de mobilité. Enfin, à l'étranger, le label donne une image très positive de notre ville.

Concrètement qu'est-ce qui a été entrepris au niveau énergétique ?

Nous avons créé la société anonyme SI-REN dont le capital est pour l'instant détenu par la ville. Elle a pour objectif de

produire 100 GWh renouvelables par an d'ici 2020. En tant que SA, elle constitue un levier qui permet de drainer des capitaux, sans grever le budget de la commune.

Actuellement, nous travaillons sur deux grands projets de production renouvelable. Pour l'hydroélectricité, « Lavey + » devrait nous permettre de gagner 70 GWh supplémentaires par an. En outre, nous participons à hauteur de 16,67 % au projet Massongex-Bex-Rhône qui vise à terme une production de 90 GWh par année.

Et sur le front des autres renouvelables ?

Lausanne a mis en place une RPC communale dotée de 700 000 CHF par an. Elle permet de rétribuer la production photovoltaïque locale qui se trouve encore sur la liste d'attente de Swissgrid. La ville participe aussi à hauteur de 10 % au projet EolJoux qui prévoit de construire 7 éoliennes de 2,5 MW dans la Vallée de Joux. Avec ces mesures nous devrions passer de 16 % d'énergie renouvelable (toutes énergies confondues) aujourd'hui à 23 % d'ici 2020.

Le 15 septembre dernier, Lausanne annonçait vouloir appliquer le concept de société à 2000 watts sur une partie de son patrimoine immobilier. Qu'est-ce que cela implique ?

Cette stratégie vise à réduire drastiquement les consommations énergétiques des bâtiments appartenant à la ville à l'horizon 2050. Pour y parvenir, la municipalité s'est fixé comme but d'adopter le standard Minergie pour toute construction ou rénovation de ses bâtiments, excepté les immeubles protégés (monuments historiques). En outre, nous allons construire 5000 logements durables d'ici fin 2010.

Aujourd'hui, le chauffage représente environ 45 % de la consommation d'énergie en Suisse. N'y a-t-il pas là des efforts à faire ?

Obtenir de la chaleur renouvelable est le principal défi de la société à 2000 watts. A Lausanne, cela fait plusieurs décennies que nous développons un chauffage à distance (CAD) aussi respectueux de l'environnement que possible. Actuellement, celui-ci couvre 18 % des besoins de la ville (1100 bâtiments raccordés), pour un taux de couverture géographique de 40 %. Il est alimenté à 70 % par des sources renouvelables : incinération des déchets (64 %), bois (3 %), STEP (3 %). Avec la récente obligation de raccordement et l'extension du réseau au sud de la ville, nous atteindrons au minimum 50 % de taux de couverture d'ici 2050.

Dans ce cas, la part renouvelable du CAD ne risque-t-elle pas de baisser ?

Nous plaçons de grands espoirs dans la géothermie. Actuellement, un projet pilote en aquifères profonds est en cours à Lavey. Nous aimerions aussi pouvoir démarrer un projet à plus grande échelle, du type roche chaude fracturée, comme celui de Soultz-sous-Forêts en Alsace, au sud-ouest de la ville. Cette technologie permet en effet de s'affranchir des conditions géologiques. Personnellement, je suis convaincu que la géothermie pourrait couvrir à terme 100 % de nos besoins en chaleur. Mais, pour y parvenir, il faudra d'abord étendre le CAD à tous les quartiers.

Nicolas Geinoz



L'usine d'incinération des ordures Tridel fournit plus des deux tiers de l'énergie consommée par le réseau de chauffage à distance de Lausanne.